

# Bulletin municipal

Septembre 2014

Bulletin d'information municipal TILLY 8 Grand rue 78790 TILLY Tél. 01 30 42 53 36 - Fax : 01 30 42 44 35 Email : [mairie-tilly78@wanadoo.fr](mailto:mairie-tilly78@wanadoo.fr)

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

### **Dans ce numéro**

Le mot du maire	p.3
Le conseil municipal	p. 4
Commissions et permanences	p.5
Les délégués syndicaux	p. 6
Etat civil	p. 7
Urbanisme & travaux	p.8
Environnement & Règles de courtoisie	p.9 à 10
Vie de la commune	p.11 à 14
Scolaire	p. 15
Vie associative	p. 16 à 17
Enfance & jeunesse	p. 18
Service solidarité	p. 19 à 20
Administrations	p. 21
Memo administratif	p.22 à 23
Les tarifs communaux	p.24
Finances	p. 25 & 26



## Le mot du maire



Mes chers concitoyens,

Je veux d'abord vous renouveler mes remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée dès le premier tour des élections de mars dernier.

Cette confiance accordée à une équipe au complet va nous insuffler énergie et motivation pour accomplir les différentes tâches qui nous incombent durant ces six prochaines années.

Ce premier bulletin du mandat s'est fait un peu attendre et je vous demande de m'en excuser. Car, même si toute l'équipe s'est mise au travail avec enthousiasme, cette période a été rude. Je prendrais pour exemple, la réforme des nouveaux rythmes scolaires qui nous a été imposée et que nous devons mettre en œuvre pour cette rentrée scolaire quoiqu'il en coûte. Nous avons d'ores et déjà procédé au recrutement des personnels afin de mener à bien cette mission dans l'intérêt des enfants. La concertation avec les différents partenaires va se poursuivre de façon à proposer des activités adaptées, dans des conditions d'accompagnement et de sécurité suffisantes. D'autres réformes nous affectent et nous obligent à prévoir l'avenir avec encore plus de rigueur.

Pour apporter un peu de gaieté et de légèreté dans ce paysage d'austérité, nous souhaitons pérenniser les manifestations déjà existantes, mais aussi proposer d'autres animations qui seront toujours des moments privilégiés de rencontre, d'échange et de convivialité. Elles sont l'occasion de renforcer le lien social et le sentiment de bien-être, de bien vivre dans notre commune.

Cette première année de mandature ne sera donc pas une année d'observation mais bien une année d'action avec la mise en œuvre et la réalisation de différents projets.

Je vous souhaite de bien vivre à Tilly.

***Dominique WHITEWAY***



# LE CONSEIL MUNICIPAL

## Le Maire



Mme Dominique WHITEWAY

## Les adjoints



M. Jean-Claude ROBIN  
1<sup>er</sup> adjoint



M. Michel VÉZINES,  
2<sup>ème</sup> adjoint



M. Claude SAYAGH  
3<sup>ème</sup> adjoint



M. Sébastien POTTIER,  
4<sup>ème</sup> adjoint

## Les Conseillers Municipaux



Mme Marie-Laure CHAUVIN



M. Loïc COUDRAY



M. Michel GLANARD



M. Stéphane AUDUREAU



M. Frantz MOUSSU



M. Pascal DEBUYSERE



Mme Aurélia FERNANDEZ



Mme Armelle LE BOURDONNEC



M. Joël THEILLARD



Mme Stéphanie SAN-ROQUE



## Nous contacter

Mairie de Tilly  
8 Grand Rue  
78790 TILLY

Téléphone  
01 30 42 53 36

Mail  
mairie-tilly78@wanadoo.fr

Fax  
01 30 42 44 35

**Permanences :**  
Lundi de 14 h à 16 h  
Mardi de 9 h 30 à 11 h 30  
Jeudi de 17 h à 20 h

## Informations utiles

<http://www.mairie-tilly78.fr>

### Démarches administratives

- ◆ **Contacts**
- ◆ **Informations**
- ◆ **Flash Infos**
- ◆ **Actions sociales**



Le site de la mairie sur votre mobile

## LISTES DES COMMISSIONS ET REPRÉSENTANTS

**Budget** Dominique WHITEWAY , Jean-Claude ROBIN, Michel GLANARD, Marie-Laure CHAUVIN, Claude SAYAGH

**Salle des fêtes** Michel GLANARD, Stéphanie SAN-ROQUE, Frantz MOUSSU

**Animations- informations-communication** Stéphane AUDUREAU, Joël THEILLARD, Armelle LE BOURDONNEC, Frantz MOUSSU, Aurélia FERNANDEZ

**Urbanisme** Dominique WHITEWAY, Loïc COUDRAY, Sébastien POTTIER, Jean-Claude ROBIN, Pascal DEBUYSERE, Michel VEZINES

**Voirie Chemins** Michel VEZINES, Pascal DEBUYSERE, Claude SAYAGH, Jean-Claude ROBIN, Stéphane AUDUREAU

**Bâtiments et travaux** Michel VEZINES, Pascal DEBUYSERE, Claude SAYAGH, Jean-Claude ROBIN, Stéphane AUDUREAU, Stéphanie SAN ROQUE, Michel GLANARD

**Hygiène et Assainissement** Loïc COUDRAY, Sébastien POTTIER, Pascal DEBUYSERE, Marie-Laure CHAUVIN, Michel VEZINES

**Caisse des écoles** Stéphanie SAN ROQUE, Armelle LE BOURDONNEC, Dominique WHITEWAY, la Directrice de l'école de Tilly

**CCAS** Aurélia FERNANDEZ, Claude SAYAGH, Armelle LE BOURDONNEC, Frantz MOUSSU

**Affaires scolaires:** Stéphanie SAN ROQUE (Titulaire), Armelle LE BOURDONNEC (suppléant)

**Commission d'appel d'offres** Dominique WHITEWAY, Joël THEILLARD, Claude SAYAGH, Jean-Claude ROBIN, Stéphane AUDUREAU, Pascal DEBUYSERE



## LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

SIVOS Mondreville-Tilly	<u>Délégués titulaires</u> Dominique WHITEWAY Marie-Laure CHAUVIN Sébastien POTTIER	<u>Déléguée suppléante</u> Armelle LE BOURDONNEC
SICOREN	<u>Délégués titulaires</u> Stéphanie SAN ROQUE Aurélie FERNANDEZ	<u>Délégués suppléants</u> Dominique WHITEWAY Marie-Laure CHAUVIN
SMIS	<u>Délégués titulaires</u> Armelle LE BOURDONNEC Claude SAYAGH	<u>Délégués suppléants</u> Dominique WHITEWAY Jean-Claude ROBIN
SIVOM HOUDAN	<u>Délégués titulaires</u> Loïc COUDRAY Stéphane AUDUREAU	<u>Délégués suppléants</u> Sébastien POTTIER Frantz MOUSSU
SIEED-SIDOMPE	<u>Délégués titulaires</u> Claude SAYAGH	<u>Délégués suppléants</u> Dominique WHITEWAY
SIARR Tilly	<u>Délégués titulaires</u> Jean-Claude ROBIN Sébastien POTTIER	-
SIFEP	<u>Délégués titulaires</u> Jean-Claude ROBIN Stéphane AUDUREAU Loïc COUDRAY	<u>Délégués suppléants</u> Frantz MOUSSU Pascal DEBUYSERE Michel VEZINES
SIERO	<u>Délégués titulaires</u> Loïc COUDRAY Stéphane AUDUREAU	<u>Délégués suppléants</u> Claude SAYAGH Pascal DEBUYSERE

Délégué au SPANC : Stéphane AUDUREAU

Correspondant Défense : Dominique WHITEWAY

Délégué à l'Office du Tourisme du Pays Houdanais (OTPH) : Armelle LE BOURDONNEC



### TILLY EN QUELQUES CHIFFRES...

Nombre d'habitants : au 01/01/2014 : 541

Superficie de la commune : 779 hectares

Nombre d'habitations : 267

### LE PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire : Isabelle MOREAUX

Agent technique : Eric HARDY

Agent de service : Magali MARGUERON

## Etat-civil

### Naissances



*Mahé SOUZA SANTOS* le 25 mai 2013

*Ophélie SERMANET* le 11 Juillet 2013

*Vincenzo MANGIONE* le 23 Juillet 2013

*Timothée DANTON* le 2 décembre 2013

*Cloé LEBOULCH* le 24 janvier 2014

*Lana BALLAND* le 8 août 2014

### Ils nous ont quittés...

*Micheline PAGNARD* le 19 juillet 2013

*Marie-Paule SANS* le 02 juin 2013

*Françoise RAVENEL* le 20 septembre 2013

*Denis DUPUIS* le 23 octobre 2013

## Mariage



**14 septembre 2013**

Michel DUVAL et Josette VAN CLEEMPUT

**10 mai 2014**

Jean-Christophe NAPPEE et Gwénaelle TERRIER



## TRAVAUX ET URBANISME

### AUTORISATIONS D'URBANISME

<p><b>Déclaration de travaux :</b></p> <p><b>Année 2013</b>  M. Fred GRONDIN : Abri de jardin -Chemin des Millerus  M. Jacky CADAIN : Division de terrain en vue de construire (3 lots) - Route de la Haute Borne  M. Manuel HENRY : Réfection de la toiture et des murs existants - 16 rue du Moulin à vent  M. Didier HAREL : Construction d'un mur et pose d'un portail - 14 rue du Moulin à vent  M. André LUROIS : Détachement de trois terrains à bâtir - Chemin creux</p> <p><b>1er semestre 2014</b>  M. Alexandre SOUZA SANTOS : création d'un conduit de cheminée sur façade + ravalement – 37 chemin des Pierres  M. Jean-Pierre PICHAFROY : Pose d'une pergola 21 chemin des Pierres  M. Stéphane MOREAUX : Construction d'un abri de jardin, 27 chemin des Pierres  M. Fabrice GUILLOT : Modification des ouvertures et changement de la couverture un bâtiment annexe, 3 chemin de l'Ozier  Consorts PAGNARD : division d'un terrain en vue de construire, détachement de deux lots aux Tisserands  Mme Dominique NOBLET : Changement de toiture, 32 rue Saint Laurent  SAS TILLY PIN-PON : Changement de destination d'une partie d'un bâtiment considéré comme habitation, aménagement d'un studio d'enregistrement + pose d'une clôture, 1 rue de Haute Borne</p>	<p><b>Permis de construire</b></p> <p><b>Année 2013</b>  M. Sébastien MADELEINE : Pose de trois vélux (PC Modificatif) - 17 chemin des Pierres  M. Olivier VAUGRENARD : Construction d'un garage avec logement - 51 rue de Saint Laurent  M. Thierry LAMOUREUX : Reconstruction d'un volume anciennement détruit - 1 chemin creux  SCI TESHY : Construction d'un garage- 4 chemin des Pierres</p> <p><b>1er semestre 2014</b>  Mme Marie-Christine FAUCONNIER : Extension d'une maison d'habitation après démolition, 43 rue Saint Laurent  M. et Mme Sébastien GIORDANO : construction d'un garage, 10 rue du Moulin à vent</p>
	<p><b>Certificat d'urbanisme opérationnel</b></p> <p><b>2013</b>  Foncier Experts pour M. CADAIN : Détachement de trois terrains à bâtir, 1 rue de la Haute Borne  Cabinet FORTEAU pour M. LUROIS : Détachement de trois terrains à bâtir, Chemin creux/chemin des Pierres  Maître PETIT, notaire : Construction d'une maison d'habitation sur un terrain rue des Tisserand  Maître PETIT, notaire : Construction d'une maison d'habitation sur un terrain rue du Moulin à vent.</p> <p><b>Premier semestre 2014</b>  Cabinet FORTEAU : Création de deux terrains à bâtir rue des Tisserands</p>

### LES TRAVAUX EN COURS ET EN PREVISION

Un appel d'offres a été lancé pour les travaux d'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et le changement des canalisations d'eau potable, rue Saint Laurent. Ces travaux pourraient débuter à la fin de l'année. La Communauté de Communes du Pays Houdanais interviendra ensuite pour refaire les enrobés.

Un réaménagement des abords du monument aux morts est projeté prochainement par la création de massifs de fleurs.



## QUELQUES RÈGLES DE COURTOISIE...

### BRUIT DANS LES PROPRIETES PRIVEES

Par arrêté préfectoral, les travaux **momentanés** de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc... **ne peuvent être effectués que :**

**Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 19 h 30**

**Les samedis de 9 h à 12 h et  
de 15 h à 19 h**

**Les dimanches et jours fériés  
de 10 h à 12 h**

**D'autres bruits** peuvent également gêner vos voisins, qu'ils soient émis de l'extérieur (**chien, deux roues**) ou bien même de l'intérieur des habitations (**sonos, instruments de musique, etc..**)

### Respectez vos voisins !

### BRUIT D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, **réalisés par des entreprises publiques ou privées**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers **sont interdits :**



**Les jours de semaine avant 7 h et après 20 h**

**Le samedi avant 8 h et après 19 h**

**Les dimanches et jours fériés**

### STOP AU BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS !

A la sortie de l'hiver, il est assez coutumier de voir des panaches de fumées s'élever dans le ciel de nos campagnes... En effet, éliminer ses déchets verts en les brûlant, est une pratique courante car supposée « naturelle ».

Pourtant la loi le rappelle, **brûler des déchets verts est une infraction condamnable.**

A savoir que le brûlage des végétaux est source très importante de centaines de polluants atmosphériques dont certains sont extrêmement nocifs pour la santé humaine.

Outre le monoxyde de carbone (CO), la combustion de bois produit une quantité importante de particules nocives et surnoisées, les particules (des morceaux de matière imbrûlée) sont une agrégation de plusieurs centaines de composés divers, dont certains sont cancérigènes, tels les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (H.A.P.) ou les dioxines (P.C.D.D.).

Par conséquent pour se débarrasser de ce type de déchets,

2 solutions existent :

- les valoriser sur place sous forme de compost, qui servira ensuite à enrichir les sols ;
- utiliser les sacs papier ou les emmener en déchetterie.

Et même si la déchetterie vous semble loin de votre domicile, croyez bien que la pollution que vous produirez en transportant « les déchets verts » en voiture sera des centaines de fois inférieures à celle que vous produirez en les brûlant chez vous

## TAILLE DES VÉGÉTAUX

Les haies, arbres et arbustes situés dans les propriétés à moins de 2 mètres de la limite séparative, doivent être maintenus à une hauteur de 2 mètres maximum, et le long des voies les végétaux ne doivent en aucun cas gêner le déplacement des piétons ou des véhicules, ni présenter de risques pour les câbles électriques ou téléphoniques



## ENVIRONNEMENT

**Collecte Ordures ménagères : vendredi**

**Collecte emballages et journaux : vendredi**

**Déchets verts : le lundi du 27 mars au lundi 08 décembre 2014**

*Les poubelles et les sacs à déchets verts doivent être sortis la **veille au soir** du jour de ramassage*

**Encombrants : 8 octobre 2014**

*Les encombrants doivent être sortis la **veille au soir** du jour de ramassage*

**1 colonne à verre enterrée est placée à côté de la salle polyvalente**



La collecte en porte à porte ne concerne que les déchets verts mis en sacs papier (tontes, feuilles mortes, déchets de jardinage...) ou en petits branchages qui sont mis en fagot et attachés grâce à un lien végétal biodégradable. **Les sacs à déchets verts sont à retirer en mairie.**

Les déchets verts plus gros (souche d'arbre, tronc, branche...) ne seront acceptés qu'en déchèterie.

### LA DÉCHÈTERIE

#### Heures d'ouverture de la déchèterie de Houdan

Vendredi	10 h 00 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 00
Samedi	10 h 00 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 00
Dimanche	9 h 00 - 13 h 00	
Lundi	10 h 00 - 12 h 30	13 h 30 - 17 h 00



Pour obtenir une carte d'accès à la déchèterie, se présenter en mairie avec un justificatif de domicile. La carte est valable pour 12 passages de 1 m<sup>3</sup> maximum par an (sans limite de temps).

Elle devra être présentée lors de l'entrée à la déchèterie avec une pièce d'identité du détenteur.

Pour toutes demandes concernant les conteneurs (première demande, vol, casse...), il convient de remplir un imprimé (téléchargeable sur le site du SIEED). Cet imprimé devra être remis en mairie qui se chargera de le transmettre au SIEED.



## MANIFESTATIONS

La cérémonie du 11 novembre 2013...



...suivie de la remise des diplômes d'honneur du travail

Janvier 2014 : les vœux du Maire



Mars 2014 : le repas des aînés





## MANIFESTATIONS



**Commémoration du 8 mai 1945  
suivie de la remise des diplômes  
du travail**

*Première cérémonie  
officielle de Madame  
le Maire...*



La traditionnelle réception en mairie, au terme de la commémoration du 8 mai 1945, a été couronnée par la remise du diplôme du travail à **Michel GERARD** pour ses **20 années de services publics**.



## Repas du 14 Juillet





## LA VIE DE LA COMMUNE ...

Le samedi 30 août 2014 a eu lieu la première nuit des étoiles à la salle polyvalente de Tilly.

Malheureusement, le temps n'était pas de la partie et l'observation des étoiles a été impossible. Néanmoins, Lionel Bouhris et son équipe du club d'astronomie "Albiréo 78", nous ont captivé avec une présentation vidéo du ciel sous forme de planétarium, ce qui a ravi petits et grands !

En seconde partie de soirée, les questions et les thèmes ont été plus "techniques" et Lionel a partagé sa passion avec un enthousiasme bienvenu.

Cette première veillée organisée sur le thème de l'astronomie ayant reçu un vif succès, l'équipe municipale envisage de renouveler cette manifestation l'année prochaine le dernier week-end d'août avant la rentrée scolaire. *Notez le d'ores et déjà dans vos agendas...*



## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2014

### Eglise de la Nativité-de-la-très Sainte Vierge de Tilly

L'église de Tilly accueille deux artistes **Inès da Silva Fkatchouk** peintre et **Pascal Clément** sculpteur lors des journées du patrimoine.

**Portes ouvertes le 20 et 21 septembre 2014 de 10h à 18h30**





## LA VIE DE LA COMMUNE ...

### Bonne retraite Michel !



Quel tillois ne connaît pas Michel Gérard. ?

Pendant vingt et un ans, il a arpenté tout Tilly, soucieux que tout le territoire de la commune soit propre, et toujours sur le pied de guerre lors des épisodes neigeux.

La vie commence à 60 ans ! Le conseil municipal et ses collègues lui souhaitent une belle retraite dans notre agréable région.

### Un nouvel employé communal pour Tilly

La commune est heureuse d'accueillir **Eric HARDY**. Il a pris ses fonctions le 1er mai 2014.

**Eric** remplace **Michel** qui est parti en retraite fin août.

Il est en charge de l'entretien et de l'embellissement de la commune qui chaque jour nous fait apprécier le cadre exceptionnel de notre village, où il fait bon vivre.

Réservez lui un accueil chaleureux parmi nous.



## SCOLAIRE

Dans le cadre du projet pédagogique 2013-2014, les élèves de l'école de Tilly de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont donné une représentation théâtrale le samedi 28 juin à salle polyvalente. Les nombreuses personnes présentes ont beaucoup apprécié cette représentation et tous nos comédiens en herbe ont été très applaudis....





## SCOLAIRE

### RENTREE 2014-2015

C'est une rentrée scolaire un peu différente qui a eu lieu cette année puisqu'elle a vu la mise en place des rythmes scolaires..

***Le samedi matin est de nouveau un jour d'école.***

Les N.A.P. (nouvelles activités scolaires) ont lieu pour les élèves des écoles de Tilly et Mondreville à partir de 15 h 40 jusqu'à 16 h 30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Elles ne sont pas obligatoires contrairement à l'école.

Des activités éducatives et sportives vont être proposées aux enfants.

Ces bouleversements ont impliqué une augmentation du temps de travail des agents du SIVOS et une réorganisation complète de leurs fonctions.

<u>Ecole de Tilly</u>	<u>Ecole de Mondreville</u>
<b>Matin : de 8 h 30 à 11 h 30</b> (ouverture des portes à 8 h 20)  <b>Après-Midi :</b> <b>de 13 h 20 à 15 h 40</b> (ouverture des portes à 13 h 10)	<b>Matin : de 8 h 40 à 11 h 40</b> (ouverture des portes à 8 h 30)  <b>Après-midi :</b> <b>de 13 h 30 à 15 h 50</b> (ouverture des portes à 13 h 20)
<b>Nouvelles Activités Périscolaires</b>	
<b>de 15 h 35 à 16 h 20</b>	<b>de 15 h 45 à 16 h 30</b>

ARRET	MATIN		APRES-MIDI	
MONDREVILLE	8 H 20		13 H 10	
TILLY	8 H 30	11 H 30	13 H 20	16 H 20
MONDREVILLE	8 H 40	11 H 40	13 H 30	16 H 30
TILLY		11 H 50		16 H 40

### LES EFFECTIFS 2014-2015

#### **TILLY : 2 classes**

CE1 (redoublant)/CE2 : 17 élèves (2 CE1 redoublant et 15 CE2)

Mme Pascaline MAISONNEUVE

CM1/CM2 : 25 élèves (9CM1 et 16 CM2)

Mme Linda DA SILVA JAO BAILLET

#### **MONDREVILLE : 3 classes**

Maternelle :

Petite et moyenne section : 23 élèves (16 PS et 7 MS)

Mme Katy PILON

Moyenne et grande section : 19 élèves (5 MS et 14 GS)

Mmes Jasmine MEJBAR et Marina GRAZIDE

Elémentaire : CP/CE1 : 22 élèves (8 CP et 14 CE1)

Mme Sandrine BESSEDE



## LE CLUB DES AINES DE TILLY

A la rentrée 2013, le Club des Aînés comptait 35 adhérents.

### *Récapitulatif des activités 2013-2014*

Le 10 novembre 2013 - loto : salle comble , nous avons même refusé du monde...

Le 26 novembre : Fête du beaujolais à Senneville organisé par l'Inter-Club

Le 20 Mars 2014 : repas du club au « Bon Accueil » à Chauffour

Le 15 avril 2014 : Petit loto familial

Les 3 et 4 mai : le club a organisé un voyage de deux jours en Hollande, très réussi avec 47 participants.

Le 22 mai 2014 : repas de l'amitié à Senneville organisé par l'Inter Club.

Clôture de l'année le 24 juin avec un repas à la salle des Fêtes.

**Reprise de nos activités le mardi 2 septembre** (tous les 15 jours) avec je l'espère de nouveaux adhérents.

**Ouvert à tous, sans âge à respecter...**

**La Présidente, Huguette CHAUVIN**

## TILLY ANIMATIONS

### Calendrier des prochaines activités

**Samedi 4 octobre 2014 :** Loto à la salle polyvalente  
Ouverture de la salle à 18 h 30 - Début du jeu à 20 h 00 précises

**Dimanche 5 octobre 2014 :** 1ère bourse aux vêtements, jouets et matériels de puériculture de 10 h 30 à 17 h

**Samedi 13 décembre 2014 :** Loto de Noël à 14 h



*Les dates retenues pour 2015 sont :*

Galette : le 17 janvier 2015

Soirée dansante : le 07 février 2015

Loto : 22 mars 2015

Loto : 11 octobre 2015

Loto de Noël : 19 décembre 2015

### Œufs de pâques 2014



Une manifestation sera proposée en juin en collaboration avec la municipalité et Espace 6

Tilly Animations compte à ce jour 6 membres au bureau et des bénévoles.

**Les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe sont les bienvenues. N'hésitez pas à nous contacter**

**La Présidente, Stéphanie SAN ROQUE**

## Les Associations

### CLUB DES AINES DE TILLY

**Mme Huguette Chauvin**  
au 01 30 42 55 29

### TILLY ANIMATIONS

**Mme Stéphanie SAN-ROQUE**

au 07 71 21 37 69

@Mail  
[tilly.animations@hotmail.fr](mailto:tilly.animations@hotmail.fr)



## Les Associations

### ESPACE6

**Madame Catherine Theillard**  
 au 01 30 42 51 80

### ESPACE 6

L'association compte à ce jour 37 adhérents et 8 membres au bureau.

La section gymnastique reprendra ses activités le 10 septembre 2014 avec deux cours, le mardi et le mercredi de 19 h 45 à 20 h 45.



*Exposition de peintures du 17 juin 2014*

Le cours de la section peinture débutera le mercredi 10 septembre 2014 de 14 h à 16 h 30.

L'exposition des œuvres des artistes aura lieu le samedi 6 juin 2015 à la salle des fêtes.

### Calendrier des animations

Deux soirées sont programmées :

Le samedi 18 octobre 2014

Le 6 Juin 2015

Un troc de plantes aura lieu le samedi 18 octobre au matin.

Venez nombreux !!!



*...les artistes..*

**La Présidente, Catherine THEILLARD**

## TENNIS CLUB DE TILLY

**Monsieur Thierry CHAUVIN**  
 au 01.30.42.55.77.

### TENNIS CLUB DE TILLY

#### Tarifs :

60,00 € par adulte	100,00 € par couple ou deux membres de la même famille
40,00 € par enfant (jusqu'à 14 ans)	80,00 € : carte d'invitation annuelle
5,00 € : carte d'invitation d'une heure	10,00 € : caution clé

L'inscription est valable un an, de date à date.

Pour tous renseignements et inscriptions,  
**contacter Thierry CHAUVIN, au 01.30.42.55.77.**



La Ronde Des Papillons



Micro Crèche

## LA RONDE DES PAPILLONS

La micro-crèche de Longnes ouvrira ses portes le lundi 3 novembre 2014. Elle accueillera les enfants du lundi au samedi de 7 h à 19 h.

Ouverture prochaine de la Micro Crèche :

La Ronde Des Papillons

3, Route de Houdan

78980 Longnes

de lundi au samedi de 7h à 19h (6 jours de 12h à 19h)

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter au :

**07 82 90 25 66**

Vous pouvez les contacter au  
07 82 90 25 66

# ENFANCE ET JEUNESSE

## LE SECTEUR « JEUNES »

Les activités du secteur « Jeunes » sont accessibles à tous les jeunes résidants du Pays Houdanais âgés de 12 à 17 ans (révolus).

La Communauté de Communes propose un programme d'animations sur chaque période de vacances scolaires (sauf sur une partie du mois d'août). Les activités se déroulent majoritairement sur les après-midi (sauf si elles requièrent toute la journée). Les horaires de fonctionnement sont propres à chaque activité.

Pour pouvoir participer aux activités du secteur « Jeunes », le responsable légal du jeune doit effectuer chaque année une inscription. Cette inscription se fait lors d'un entretien où une présentation du fonctionnement est faite et où un dossier administratif est remis (dossier répondant aux exigences réglementaires en matière d'accueil de mineurs). Chaque programme d'activités est envoyé à chaque inscrit (il est également diffusé dans chaque mairie et sur le site Internet de la CCPH). A la réception de ce programme, chaque jeune peut s'inscrire sur les activités de son choix en fonction des places proposées. Le programme propose des activités à la carte.

Sur chaque journée de fonctionnement 1 à 4 activités variées sont proposées (Équitation, golf, tir à l'arc, céramique, théâtre d'improvisation, catamaran, atelier perles, formation premiers secours, percussions, patinoire, jungle laser, cinéma, bowling, tournoi de jeux vidéos, sorties culturelles sur Paris, zoo de Thoiry, Parc Astérix, diverses activités sportives, sports collectifs, badminton, tennis de table, self-défense, accro branches, journées à la mer).

**Renseignements et inscriptions :**

**Estelle ROANN ou Mickaël BOLINGUE au 01.30.46.82.80**

## ...AVEC LA CCPH



## LES CENTRES DE LOISIRS

Tous les enfants résidant sur la Communauté de Communes du Pays Houdanais peuvent être accueillis dans n'importe lequel des centres suivants :

- "Créalo" à Bazainville
- "Les Petits Potiers" à Boutigny-Prouais
- L'accueil de loisirs à Condé-sur-Vesgre
- Le "Rigoloisirs" à Houdan
- L'accueil de loisirs de Longnes
- L'accueil de loisirs d'Orgerus
- L'accueil de loisirs de Richebourg
- Les "Petits Loups" à Saint-Martin-des-Champs
- L'accueil de loisirs de Septeuil
- « Accueil de Loisirs » à Maulette

Les inscriptions se font directement dans les centres.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le site de la CCPH ([www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr))





## SERVICES SOLIDARITÉ JEUNES

### OXYJEUNES

« L'espace info santé »  
pour les jeunes de 11 à  
25 ans .

C'est un lieu d'accueil,  
d'écoute et d'orientation  
des jeunes, de manière  
anonyme et gratuit.

Les jeunes peuvent y  
rencontrer une psychologue  
gratuitement le mercredi  
de 13h30 à 18h30  
sur rendez-vous au  
**01.30.46.99.70.**

Les locaux sont situés  
dans la Cour d'Honneur  
de l'Hôpital de Houdan.

Une consultation individuelle  
destinée aux parents  
d'adolescents est proposée  
au sein des locaux d'Oxyjeunes  
en partenariat avec l'Association  
IPT, le premier et le troisième  
vendredi après-midi de chaque  
mois.

**Renseignements et  
inscription gratuite au  
01 30 46 99 88**



**P**POINT  
**E**ECOUTE  
**P**PARENTS

Comme tout parent,  
vous vous posez des questions.

Vous pouvez trouver un accompagnement et  
un soutien auprès d'une psychologue.

Consultations confidentielles et gratuites  
sur rendez-vous.

**Pour tous renseignements et/ou prise de  
rendez-vous, contactez le 01 30 46 99 88**

Consultations dans les locaux d'Oxyjeunes au 42 rue de Paris à Houdan,  
le premier et troisième vendredi de chaque mois.





**CPEF**

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale)

Permanence le jeudi après-midi :

- Avec un médecin une fois par mois sur rendez-vous,
- Avec une conseillère conjugale et familiale tous les jeudis après-midi avec ou sans rendez-vous

CONTRACEPTION- SEXUALITÉ-RELATIONS AFFECTIVES...

**☎ : 01.30.59.77.94**

Hôpital de Houdan  
42 rue de Paris  
dans les locaux d'Oxyjeunes  
78550 HOUDAN




**OXYJEUNES**  
ESPACE INFO SANTE  
11-25 ANS

INFOS  
ECOUTE  
CONSEILS  
PARLER EN  
TOUTE  
LIBERTÉ

ANONYME ET GRATUIT  
42 rue de Paris 78550 HOUDAN

Du lundi au jeudi de 9h à 16h sans rendez-vous avec la coordinatrice  
Le mercredi de 13h30 à 18h30 sur rendez-vous avec la psychologue  
01.30.46.99.70



# SERVICES SOLIDARITÉ

## Services à domicile

L'ADMR, association de service à domicile, intervient auprès des personnes ayant des difficultés à effectuer certains gestes de la vie quotidienne (personnes âgées, malades ou accidentées, grossesse, maladie...).

Renseignements: 8, rue d'Épernon le lundi de 9h à 16h, mardi de 9h à 17h, mercredi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 17h et vendredi de 9h à 16h. **Tél : 01 30 46 10 19**

**Portage de repas à domicile.** Si vous avez **60 ans ou plus** ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle ou permanente qui ne vous permet pas de préparer vos repas.

Renseignements : service de portage de repas à domicile organisé par la CC Pays Houdanais.

**Tél : 01 30 46 82 91**

**Télé Assistance** : Proposée en liaison avec le Conseil général des Yvelines, c'est une solution efficace, un lien sûr et facile avec un centre d'écoute à l'extérieur en cas de malaise, chute...

*Renseignements : CCAS de la mairie de Tilly*

## Aide à l'Emploi

**Services pour l'Emploi** : une conseillère de la CC Pays Houdanais vous accompagne dans vos recherches (CV, lettre de motivation, accès aux offres sur Internet). Les employeurs peuvent s'adresser à ce service pour leurs recrutements.

Permanences : 22 Porte d'Épernon à Maulette, lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, jeudi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h00.

**Tél : 01 30 46 82 92**

Courriel: [service-emploi@cc-payshoudanais.fr](mailto:service-emploi@cc-payshoudanais.fr)

## La Mission Locale d'Insertion de

**Mantes** accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans les étapes de leur parcours vers l'emploi, l'orientation, la formation, le logement, la vie quotidienne.

Si vous êtes actuellement à la recherche d'une orientation ou d'une formation pour l'année prochaine, la Mission Locale met en place des actions pour vous guider dans vos choix d'alternance.

**Contact : par téléphone au 01 30 94 23 44**

## Santé et services de garde

### Un centre de soins de première in-

**tention** est à votre disposition à l'hôpital de Houdan, 42 rue de Paris du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h : présence d'un médecin généraliste sans rendez vous.

**Gardes de médecine** : vous devez composer le 15. Vous serez alors en contact avec un médecin régulateur de l'Aide Médicale d'Urgence (AMU) qui avertira en fonction du besoin, le médecin de garde ou, si besoin est, un autre service.

### Pharmacies

Afin de simplifier l'accès des malades aux pharmacies de garde, un numéro est mis à votre disposition, le 17.

Ce numéro vous mettra directement en rapport avec la gendarmerie.



## ADMINISTRATIONS

### **SOUS-PREFECTURE**

18-20, rue de Lorraine  
78200 Mantes-la-jolie  
**Tél. 01 30 92 74 00 - Fax 01 30 94 76 87**  
Horaires : lundi au vendredi  
de 8h45 à 15H45.

### **TRESORERIE**

Place Fabian  
78980 Longnes  
**Tél. 01 30 42 48 20**

### **HOTEL DES IMPOTS**

1 place Jean Moulin  
78201 Mantes-la-jolie  
**Tél. 01 34 79 49 00**

### **GENDARMERIE**

Brigade de Septeuil  
106, route Saint-Corentin  
**Tél : 01 34 97 28 70**

### **POMPIERS (18)**

Centre de secours de Septeuil

### **POSTE**

Centre de tri : Septeuil

### **Agences postales**

Dammartin : 12, Grande Rue  
78111 DAMMARTIN-EN-SERVE

Longnes : 2 rue des Tourelles  
*Le lundi : de 15H30 à 16H30*  
*Du mardi au vendredi : de 9H00 à 12H00 et de 15H30 à 16H30 - Le samedi : de 9H00 à 12H00*

### **EAU**

#### **LYONNAISE DES EAUX**

Rue du Bon Roi Saint-Louis  
78300 POISSY  
**Tél : 0 810 379 379**

33, rue de la Gare  
78910 TACOIGNIERES  
**Tél : 01 34 94 68 00**

### **TELEPHONE**

Agence de Mantes-la-Jolie  
19, rue Gambetta  
78200 MANTES LA JOLIE  
**Tél : 0800 101 478**

### **ELECTRICITE**

S.I.C.A.E. E.L.Y  
33, rue de la Gare  
78910 TACOIGNIERES  
**Tél : 01 34 94 68 00**  
**Dépannage Tél : 01 34 94 68 01**

### **URBANISME (pour les permis de construire)**

Direction Départementale des Territoires (DDT)  
STAN  
12, rue des Pierrettes  
78200 MAGNANVILLE  
**Tél : 01 30 63 22 30**

### **ASSAINISSEMENT**

S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif) -  
C.C.P.H.  
**Tél : 01 30 46 82 80**

### **DECHETS**

SIEED  
29 Bis, Rue de la Gare  
78890 GARANCIERES  
**Tél.01 34 86 65 49**





## MEMO ADMINISTRATIF

### La carte nationale d'identité



**A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

► les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;

► les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

**ATTENTION** : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger-4182/article/extension-de-la-duree-de-validite>

Désormais, en cas de perte ou de vol de la carte d'identité, un timbre fiscal de 25€ est nécessaire pour les demandes de renouvellement.

Les demandes de renouvellement de carte d'identité avec présentation de l'ancienne carte sont gratuites ainsi que la première carte d'identité.

### Documents à fournir :

- l'ancienne carte d'identité en cas de renouvellement ou un acte de naissance de moins de trois mois (Ces documents doivent être des originaux)

- un justificatif de domicile original de moins de trois mois

- deux photos normalisées.

L'imprimé de demande est à remplir en mairie de Tilly.

Le délai pour obtenir une Carte Nationale d'Identité, varie entre 4 et 10 semaines à partir de la date de dépôt

**Pour vos déplacements, pensez à vérifier la date de validité de votre CNI ou de votre passeport et faites votre demande de renouvellement au minimum deux mois avant votre départ !**

### Le Passeport

Les demandes de passeports biométriques se font désormais n'importe où en France à condition que la mairie soit équipée d'une borne biométrique

Il conviendra de le vérifier avant de se présenter

Certaines grandes mairies peuvent vous recevoir sans rendez-vous

Les pièces à fournir :

- un acte de naissance et la carte d'identité et l'ancien passeport si la demande concerne un renouvellement. Ces documents doivent être des originaux.

- un justificatif de domicile original de moins de trois mois et deux photos normalisées.

La saisie des données peut prendre une vingtaine de minutes.

Le délai de réception du passeport est de 15 jours à 3 semaines. Le meilleur moyen de ne pas partir en vacances c'est de s'y prendre trop tard !

Les tarifs : 86 € pour les adultes – de 15 ans à 18 ans : 42 € – moins de 15 ans : 17 €

Attention : les passeports en cours de validité (moins de 10 ans) restent valables jusqu'à leur terme, il n'y a donc aucune nécessité d'en changer.



## MEMO ADMINISTRATIF

**Carte grise : Faites votre changement par courrier !**

Envoyez l'original de la carte grise avec l'ensemble des documents nécessaires à l'immatriculation suite à un changement de propriétaire, un changement de domicile à l'adresse suivante :



**Sous-préfecture de Mantes la Jolie**

**18-20 rue de Lorraine**

**78201 Mantes la Jolie cedex**

Vous trouverez la liste des documents à joindre à votre dossier et le montant des taxes à régler sur le site de la Préfecture des Yvelines : [www.yvelines.pref.gouv.fr](http://www.yvelines.pref.gouv.fr) (rubrique Vos démarches, Cartes grises, Guide des droits).

En attendant, pour circuler, vous **conservez le coupon détachable (en bas de la carte grise)** complété et signé par le vendeur. Ce coupon vous permet de circuler avec le véhicule pendant un délai d'un mois, délai légal durant lequel vous devez établir votre nouvelle carte grise.

## RECENSEMENT MILITAIRE

**Vous venez d'avoir 16 ans ?**

**Pensez à vous faire recenser.**



**Modalités :**

Se présenter à la mairie du domicile avec votre carte d'identité, et le livret de famille de vos parents.

**Rappel :** Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire y compris).



**Service-Public.fr**

Le site officiel de l'administration française

Que vous soyez un Particulier, un Professionnel ou une Association, le Ministère de l'intérieur met en ligne différentes téléprocédures, formulaires CERFA et conseils, pour vous accompagner dans vos démarches administratives quotidiennes,

Les **démarches** mises en oeuvre par le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sont accessibles par le portail [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Vous pourrez trouver sur ce site toutes les informations tels que les modalités de renouvellement de vos papiers d'identité ou les informations sur les documents d'urbanisme (téléchargement des imprimés de déclaration de travaux ou permis de construire), certificat de vente de véhicule, etc...**

**Des informations juridiques sont consultables sur différents domaines (santé, logement, urbanisme, travail, logement ...) et vous y trouverez des liens vers les différentes administrations.**

**N'hésitez pas à le consulter.**



## TARIFS COMMUNAUX 2014

### Location de la salle polyvalente

Pour leurs fêtes et cérémonies, les **Tillois** ont la possibilité de louer la salle polyvalente pour le week-end au tarif préférentiel de **300 €**.

**Renseignements et réservation auprès du secrétariat de mairie**  
*Attention la sous-location à des personnes extérieures à la commune est interdite.*

### CIMETIÈRE

#### **Concession perpétuelle :**

250 € la concession de 1,00 m x 2,00 m

#### **Colombarium**

Par case		
Durée	Montant	Renouvellement
5 ans	200,00 €	A l'issue de la période renouvellement possible par tranche de 5 ans (au tarif en vigueur pour une concession de 5 ans au moment du renouvellement)
10 ans	300,00 €	
15 ans	400,00 €	
20 ans	500,00 €	
25 ans	600,00 €	
30 ans	700,00 €	

**Jardin du souvenir** (dispersion des cendres) : 150 € (plaque non incluse).



## LES FINANCES

### Compte administratif 2013

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<b>OPERATIONS REELLES</b>			
11 Charges à caractère général	57 739,92 €	70 Produits des services et du domaines	1 121,67 €
12 Charges de personnel	73 063,37 €	73 Impôts et taxes	214 127,98 €
14 Atténuations de produits	8 947,79 €	74 Dotations et participations	67 364,00 €
65 Autres charges courantes	126 334,87 €	13 Atténuations de charges	136,00 €
		75 Autres produits de gestion courante	13 776,23 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>266 085,95 €</b>	<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>296 525,88 €</b>
66 Charges financières	6 188,01 €	76 Produits financiers	29,39 €
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	1 975,30 €
22 Dépenses imprévues	- €		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>272 273,96 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>298 530,57 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
42 Dotations aux amort et prov (68)		42 Travaux en régie	
23 Virement à la section investiss,			
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>272 273,96 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>298 530,57 €</b>
002 Résultat reporté n-1		002 Résultat reporté N-1	107 921,83 €
<b>TOTAL DEPENSES =</b>	<b>272 273,96 €</b>	<b>TOTAL RECETTES =</b>	<b>406 452,40 €</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE FONCTIONNEMENT =</b>		<b>134 178,44 €</b>	

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<b>OPERATIONS REELLES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	2 045,16 €	13 Subventions	- €
21 Immobilisations corporelles	45 878,67 €	16 Emprunts et dettes assimilées	
23 Immobilisations en cours	- €	21 Immobilisations corporelles	1 600,49 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>47 923,83 €</b>	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>1 600,49 €</b>
10 Dotations et fonds divers	- €	10 dotations et fonds divers	88 775,00 €
16 Emprunts et dettes assimilées	98 282,90 €	1068 Excédent de fonctionn.capitalisé	105 377,59 €
		24 Produits des cessions immobilières	- €
<b>Total dépenses financières</b>	<b>98 282,90 €</b>	<b>Total recettes financières</b>	<b>194 152,59 €</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>146 206,73 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>195 753,08 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
40 Travaux en régie (20, 21, 23)		40 Amortissements des immobilisat* (28)	
		21 Virement de la section de fonctionn.	- €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>146 206,73 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>195 753,08 €</b>
001 Résultat reporté n-1	- €	001 Résultat reporté n-1	21 094,63 €
<b>TOTAL DEPENSES =</b>	<b>146 206,73 €</b>	<b>TOTAL RECETTES =</b>	<b>216 847,71 €</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE INVESTISSEMENT =</b>		<b>70 640,98 €</b>	

**RESULTAT DE CLOTURE GLOBAL = 204 819,42 €**

#### RESTES A REALISER SUR INVESTISSEMENT

<b>RESTES A REALISER à reporter sur n+1 =</b>	<b>136 351,00 €</b>	<b>RESTES A REALISER à reporter sur n+1 =</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------------------	---------------------	-----------------------------------------------	------------



## LES FINANCES

Lors de séance du 24 avril 2014, le Conseil Municipal a voté son premier budget pour l'année 2014. Il a également décidé de maintenir les taux pour les trois taxes, inchangés depuis 1999, soit :

- Taxe d'habitation :	6,76 %
- Taxe foncière (bâti) :	8,87 %
- Taxe foncière (non bâti) :	42,62 %

## Budget 2014

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<b>OPERATIONS REELLES</b>			
11 Charges à caractère général	67 161,00 €	70 Produits des services et du domair	371,00 €
12 Charges de personnel	83 265,00 €	73 Impôts et taxes	182 120,00 €
14 Atténuations de produits	9 100,00 €	74 Dotations et participations	64 058,00 €
65 Autres charges courantes	134 530,61 €	13 Atténuations de charges	180,00 €
		75 Autres produits de gestion courant	12 336,28 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>	<b>294 056,61 €</b>	<b>Total recettes de gestion courante</b>	<b>259 065,28 €</b>
66 Charges financières	4 029,00 €	76 Produits financiers	- €
67 Charges exceptionnelles		77 Produits exceptionnels	130,00 €
79 Attribution compensation			
22 Dépenses imprévues	10 000,00 €		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>308 085,61 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>259 195,28 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
42 Dotations aux amort et prov (68)		42 Travaux en régie	
23 Virement à la section investiss,	19 578,09 €		
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>19 578,09 €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>327 663,70 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>259 195,28 €</b>
002 Résultat reporté n-1		002 Résultat reporté N-1	68 468,42 €
<b>TOTAL DEPENSES =</b>	<b>327 663,70 €</b>	<b>TOTAL RECETTES =</b>	<b>327 663,70 €</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
<b>OPERATIONS REELLES</b>			
20 Immobilisations incorporelles	6 594,00 €	13 Subventions	- €
21 Immobilisations corporelles	146 280,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées	- €
23 Immobilisations en cours	- €		
020 Dépenses imprévues	- €		
<b>Total dépenses d'équipement</b>	<b>152 874,00 €</b>	<b>Total recettes d'équipement</b>	<b>- €</b>
10 Dotations et fonds divers		10 dotations et fonds divers	11 134,81 €
16 Emprunts et dettes assimilées	14 690,00 €	1068 Excédent de fonctionn.capitalisé	65 710,02 €
		24 Produits des cessions immobilière	500,00 €
<b>Total dépenses financières</b>	<b>14 690,00 €</b>	<b>Total recettes financières</b>	<b>77 344,83 €</b>
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>167 564,00 €</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>77 344,83 €</b>
<b>OPERATIONS D'ORDRE</b>			
40 Travaux en régie (20, 21, 23)	- €	40 Amortissements des immobilisat°	- €
		21 Virement de la section de fonction	19 578,09 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>- €</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>19 578,09 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>167 564,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>96 922,92 €</b>
001 Résultat reporté n-1	- €	001 Résultat reporté n-1	70 640,98 €
<b>TOTAL DEPENSES =</b>	<b>167 564,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES =</b>	<b>167 563,90 €</b>



**Dimanche**  
**19 octobre 2014**

**14<sup>ème</sup>**

**CROSS**

**du PAYS HOUDANAIS**

**Trophée Michel SAUVAIN**

**Haras de Bonneville à Boissets**

**Inscriptions gratuites sur place à partir de 8h**

**(bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de la CCPH)**

**Certificat médical autorisant la course à pied obligatoire au moment de l'inscription**

**Renseignements :**

**Communauté de Communes du Pays Houdanais : 01 30 46 82 80**

**[www.cc-payshoudanais.fr](http://www.cc-payshoudanais.fr)**



## MAIRIE DE TILLY

8 Grand Rue  
78790 TILLY

☎ 01.30.42.53.36 - 📠 01.30.42.44.35  
✉ mairie-tilly78@wanadoo.fr  
🌐 Site internet : mairie-tilly78.fr

## Communauté de Communes du Pays Houdanais



22, Porte d'Epéron  
78550 MAULETTE  
☎ 01 30 46 82 80  
✉ ccph@cc-payshoudanais.fr